

# Bulletin d'information

sur

## les initiatives de protection de l'environnement



## Groupe de Travail Environnement

codirigé par



Décembre 2024



## 1. Contexte

En 2024, le cluster Abris a assisté plus de 560 000 personnes, 68% d'interventions ont été réalisés sur des sites. Cependant, la construction et la mise en place de ces abris peuvent exercer une pression considérable sur les ressources naturelles et les écosystèmes locaux, en particulier dans les zones rurales où les matériaux de construction, comme le bois et l'eau, sont souvent collectés directement dans l'environnement immédiat.

Face à cette réalité, le Cluster Abris met en œuvre des stratégies pour limiter l'impact environnemental de ses interventions, notamment à travers le GTE, tout en continuant à fournir une aide efficace. L'objectif est de réduire au maximum les impacts négatifs des activités du Cluster sur les écosystèmes locaux, en adoptant une approche respectueuse de l'environnement qui protège la biodiversité et les ressources naturelles.

## 2. Présentation du Groupe de Travail Environnement

Le Groupe de Travail Environnement (GTE), initiative du Cluster Abris & AME en RDC, a été mis en place en 2022 et codirigé par le HCR et REACH. Ses actions visent à sensibiliser aux enjeux environnementaux et à intégrer des considérations environnementales dans les interventions humanitaires liées aux abris et aux établissements humains sur base d'un diagnostic approfondi « profil environnemental pays » édité en septembre 2023. Ce groupe technique rassemble des ONG, des agences des Nations Unies et des experts environnementaux, dans le but de mener une réflexion collective pour réduire l'impact environnemental des actions menées dans le secteur des abris.

Le GTE collabore étroitement avec d'autres groupes de travail et clusters en RDC et poursuit objectifs suivants :

**1. Consolider les connaissances environnementales :** Identifier les principaux risques de dégradation de l'environnement et de changement climatique, recenser les cadres juridiques, lois et règlements en vigueur, et analyser les pratiques et matériaux de construction ainsi que leur impact environnemental dans le contexte d'urgence et humanitaire actuel.

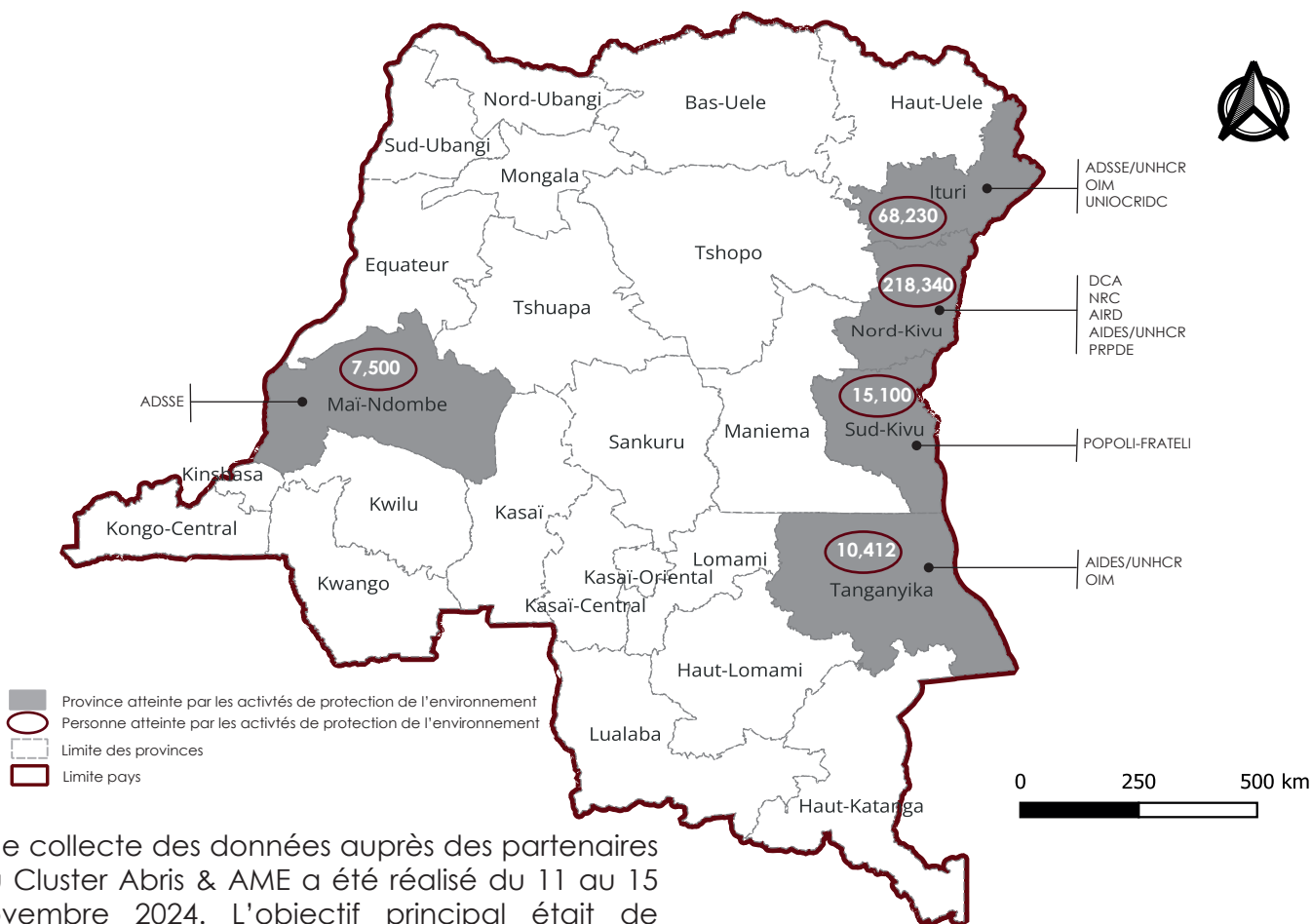
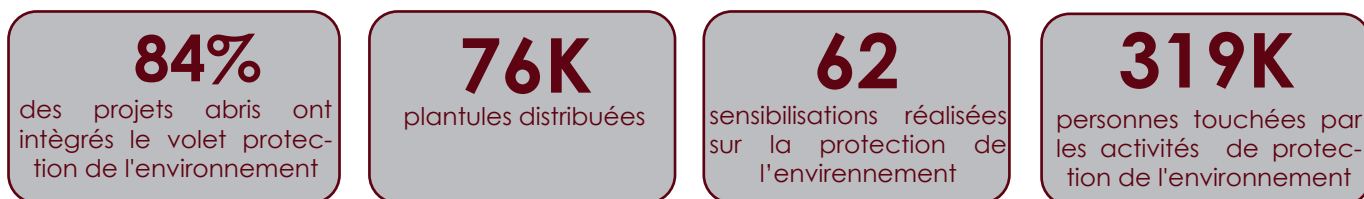
**2. Développer des orientations contextuelles :** Élaborer des directives actualisées et adaptées à la RDC pour intégrer les considérations environnementales tout au long du cycle des projets/programmes d'abris (phases de préparation, réponse et relèvement).

**3. Tester et adapter des outils d'évaluation environnementale :** Expérimenter des outils tels que le Nexus Environmental Assessment Tool (NEAT+) et la méthodologie Shelter Methodology for the Assessment of Carbon (SMAC), identifier les principaux facteurs de risques environnementaux et proposer des mesures d'atténuation à intégrer dans les différentes phases d'une réponse.



### 3. Cartographie des acteurs Abris intégrant le volet environnement dans leurs interventions

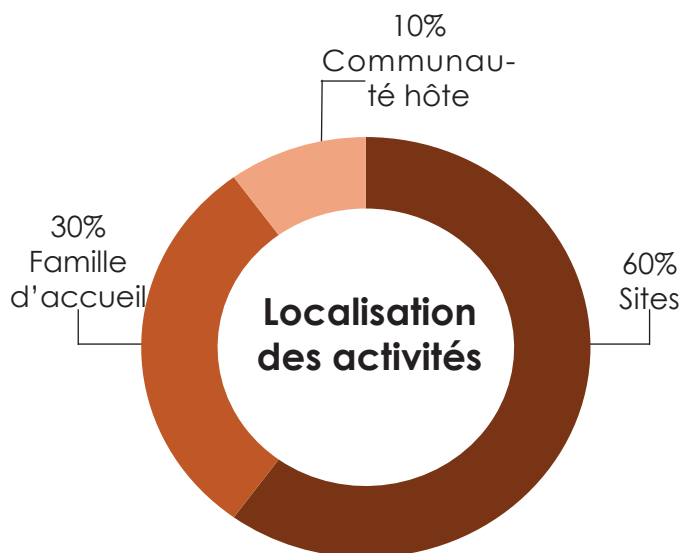
Une collecte des données, auprès des partenaires du Cluster Abris & AME, a été réalisée du 18 au 23 novembre 2024. L'objectif principal était de recueillir des informations sur les pratiques de protection de l'environnement intégrées dans leurs activités abri. Sur l'ensemble des partenaires sollicités, 12 ont répondu favorablement. Les principaux résultats de cette collecte sont présentés ci-dessous :



Une collecte des données auprès des partenaires du Cluster Abris & AME a été réalisé du 11 au 15 novembre 2024. L'objectif principal était de collecter des informations sur les pratiques de protection de l'environnement intégrées dans leurs activités abri. Sur l'ensemble des partenaires sollicités, 12 ont répondu favorablement à notre appel. Voici les principaux résultats de cette collecte :

60% des partenaires ont répondu mener les activités de protection de l'environnement sur les PDI en sites plus de la moitié de ces partenaires sont en dans le Nord-Kivu, 30 % pour les PDI en famille d'accueil et 10 % des activités sont orientées vers la communauté hôte.

Au cours de l'enquête, tous les partenaires ont évoqué le besoin de renforcement des capacités en matière de protection de l'environnement, en particulier sur les techniques de reboisement, la problématique de gestion de déchets, l'utilisation de matériaux écologique dans les Abris ainsi que le suivi de l'impact environnemental des interven-



Le manque de formation et d'expertise en matière de protection de l'environnement, a été identifié comme une limite à l'intégration effective de pratiques durables dans les interventions. À cela s'ajoutent le coût élevé des matériaux écologiques, souvent difficile à couvrir dans des budgets restreints, ainsi que les contraintes liées aux contextes d'urgence, où la nécessité d'intervenir rapidement entre parfois en conflit avec les exigences environnementales. Ces obstacles soulignent la nécessité d'une approche renforcée, incluant le renforcement des capacités, le plaidoyer pour des financements adaptés et la conception d'outils opérationnels pour faciliter l'intégration des considérations environnementales.

#### 4. Exemples d'initiatives environnementales mise en place par les partenaires



**DanChurchAid** en 2024 a mené des activités de reboisement et de formation sur les techniques de reboisement associées dans deux zones de santé de Goma, plantant un total de 6200 arbres (2200 à Goma, quartier Lac Vert, et 4000 à Karisimbi & Nyiragongo).



**POPOLI-FRATELLI** dans le Sud-Kivu a mis en place des pépinières pilotes dans 5 zones de santé. Actuellement, dans la ZS d'Uvira, possède plus de 15.000 plantules prêtes pour le repiquage. Ses activités comprennent également la sensibilisation et formation des populations sinistrées et autres membres de la communauté, notamment à planter, à protéger et à entretenir les arbres.

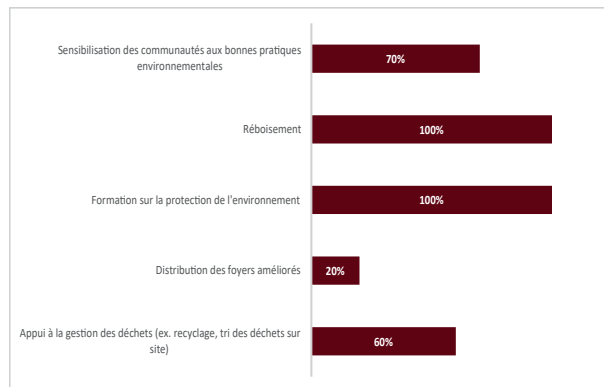


**UNIO.C.R.I.DC** a construit trois pépinières semis modernes au Nord-Kivu et en Ituri entre janvier et octobre 2024. L'organisation travaille également dans le recyclage de déchets en transformant les plastiques en pavés écologiques et les biodégradables en briquette. Elle se fixe de planter au moins 200.000 arbres pour l'année 2025. Ce projet vise à faciliter l'accès de 15,000 ménages aux combustibles de cuisson notamment les foyers améliorés équipés d'un système de ventilation et alimentés par des panneaux solaires.



**AIRD** a distribué 13 000 plantules d'arbres au Nord-Kivu et Sud-Kivu. Ces plantules sont composées d'une diversité d'espèces, notamment des arbres fruitiers, des grevilles et des acacias, choisies pour leurs avantages écologiques et socio-économiques. Les arbres fruitiers contribueront à renforcer la sécurité alimentaire et à fournir une source de revenus durable aux communautés locales.

Graphique 1 : Pratiques de protection de l'environnement intégrées dans les activités des partenaires en Abri



#### 5. Outils disponibles

Certains outils développés au niveau global sont disponibles et aident les acteurs à la prise de décision en tenant compte des considérations environnementales, y compris pour le cluster Abris. C'est le cas de :

- **Nexus Environmental Assessment tool (NEAT+)** un outil d'évaluation environnemental au niveau du projet conçu pour adresser les besoins des praticiens humanitaires. L'outil donne aux organisations un aperçu des vulnérabilités environnementales de leurs opérations et résume tout risque sous-jacent pour l'environnement et les communautés affectées associés à des activités spécifiques.

- **Shelter Methodology for the Assessment of Carbon (SMAC)**

outil développé pour permettre aux opérations humanitaires d'évaluer le niveau d'équivalents de CO2 eq de l'aide apportée par les abris. Le SMAC englobe la transformation, le matériau des composants, emballage, transport et fin de vie. L'outil utilise les déclarations environnementales standard des produits pour définir l'équivalent CO2 des matériaux couramment utilisés dans la construction humanitaire.

#### 6. Autres informations

Activités à venir en 2025 :

- Partage de la note d'orientation environnementale des interventions du cluster Abris & AME élaboré par un consultant environnementaliste ;
- Formation à l'utilisation du NEAT+ / SMAC à planifier ;
- Cartographie des initiatives environnementales en RDC.

Liens utiles :

- REACH. (2024). Etendue de la déforestation pour les villages Hongwa & Kikumbe
- REACH. (2024). Dynamiques d'occupation spatiale pour les villages Hongwa & Kikumbe

Contact :

**Constant Kunambu** (UNHCR)  
Email : kunambum@unhcr.org

**Julien Daviet** (REACH)  
Email : julien.daviet@impact-initiatives.org

**Patrick Masudi** (Cluster Abris)  
Email : im1.rdc@sheltercluster.org